

# CAHIER DES CHARGES - SPORT ET SOCIÉTÉ -

Dispositif d'aide au départ en vacances :  
Séjours socio-sportifs / socio-éducatifs



Fédération sportive de

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## ELEMENTS DE CONTEXTE

---

Aujourd'hui encore, **1 français sur 3 ne part toujours pas en vacances**. Les effets de la crise ont accentué le taux de non-départ, notamment pour les foyers les plus modestes ainsi que les jeunes : 3 millions d'entre eux sont exclus du départ en vacances. L'accès aux loisirs et les vacances sont des facteurs d'insertion sociale qui contribuent à lutter contre les exclusions et favorisent la mixité et la cohésion sociale. Ils contribuent également, pour les publics les plus fragiles, au développement personnel voire, pour les projets les plus élaborés et structurés, à la transformation sociale.

Les séjours UFOLEP socio sportifs, constituent un support socio-éducatif et d'insertion sociale, attrayant, ludique, vecteur d'épanouissement et de transformation sociale. Ils permettent la remobilisation, le renforcement des liens sociaux entre les différentes parties prenantes et à la consolidation de savoir-faire et savoir-être (développement de la mobilité, de l'autonomie, ...).

### Le partenariat entre l'UFOLEP et l'ANCV vise à, en s'appuyant sur l'organisation de séjours socio sportifs à :

- **Favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans** qui en sont exclus. Résidants au sein d'un territoire couvert par la géographie prioritaire (ZUS et \ ou ZRR) ou dans une commune de moins de 2 000 habitants, n'étant jamais ou rarement partis en vacances,
- **Encourager l'implication des jeunes** dans des projets à vocation socio-éducative,
- **Valoriser la mixité filles-garçons** dans la réalisation des projets,
- **Conforter les activités de plus long terme**, axées sur les séjours et la découverte de nouveaux environnements, nouvelles activités,
- S'appuyer sur un dispositif d'aide au départ aux vacances pour **mettre en place des actions d'insertion sociale et ou professionnelle** (CQP, secourisme, service civique, Juniors Associations, etc...).

## LE COMITE ORGANISATEUR

---

### Le comité UFOLEP devra mettre en place ou accompagner :

- des projets individuels autonomes,
- des projets individuels accompagnés,
- les séjours sportifs organisés par l'UFOLEP, des structures affiliées ou partenaires de l'UFOLEP,
- les projets d'une durée minimale de 4 jours,
- les projets non-initiés au moment de leur présentation en commission d'attribution,
- les projets dont le **coût journée par personne est plafonné à 100 €** (coût total du séjour / nombre de jeunes / nombre de jour),
- dans le cas de départs encadrés concernant des mineurs, le projet devra répondre à la réglementation en vigueur.

---

*Les projets de courts séjours (au moins une nuitée) seront considérés comme éligibles lorsqu'ils concernent des bénéficiaires dont la réalisation d'un séjour plus long apparaît peu faisable ; si une stratégie socio-éducative justifie la réduction de la durée minimale du séjour, les porteurs de projets doivent en préciser les raisons au sein du dossier d'inscription. Cette demande de dérogation sera examinée lors de la commission de sélection des projets qui étudiera tous les dossiers de demande.*

---

**Sont exclus :**

- Les activités de loisirs de proximité (sans nuitée sur place),
  - Les projets se déroulant en dehors du territoire métropolitain et ultra marin.
- 

**La préparation / l'accompagnement des projets de séjours devra prévoir :**

**Avant le séjour :**

- Le repérage des publics candidats au départ, le diagnostic,
- La préparation du séjour et l'aide à l'élaboration du budget.

**Pendant le séjour :**

- L'accompagnement éventuel sur site et les relations avec l'hébergeur.

**Après le séjour :**

- L'évaluation du projet.
- 

**Objectifs :**

- Encourager l'implication des jeunes dans des projets à vocation socio-éducative,
- Permettre la découverte d'un nouvel environnement ou de nouvelles activités, développer la mobilité des vacanciers,
- Favoriser l'acquisition ou le développement de savoir-faire en termes d'organisation de vacances, de compétences professionnelles ou d'autres compétences transférables (secourisme, junior association,...).

**Pour connaître le nombre de personnes ou structures touchées relevant de la géographie prioritaire, veuillez trouver le lien de la [plateforme de recherche du CGET](#) et la [plaquette explicative](#).**

## UFOLEP NATIONALE

---

- **Une aide de 200 €** par jeune pourra être attribuée. Le soutien financier ne pourra dépasser les 50 % du coût total du projet,
- Les projets bénéficiant de l'implication financière du service porteur du projet (coordination, aide au départ, financements complémentaires, participation des collectivités, institutions, projets ou évènements supports...),
- Les projets garantissant une participation, même symbolique, des bénéficiaires,
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
  - affiches,
  - flyers,
  - guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ? ».
- Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale,
- Organiser la communication nationale du dispositif dans les différents réseaux d'acteurs et de parties prenantes,
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- Accompagner le financement du projet dans le cadre des contrats territoriaux.

## RESSOURCE FEDERALE

---

Afin d'optimiser l'utilisation et l'utilité de ce dispositif, le comité organisateur dispose d'un ensemble de ressources qui viennent soutenir l'évènementiel dans son application. La ressource peut prendre plusieurs formes :

### Des guides méthodologiques et des notes techniques :

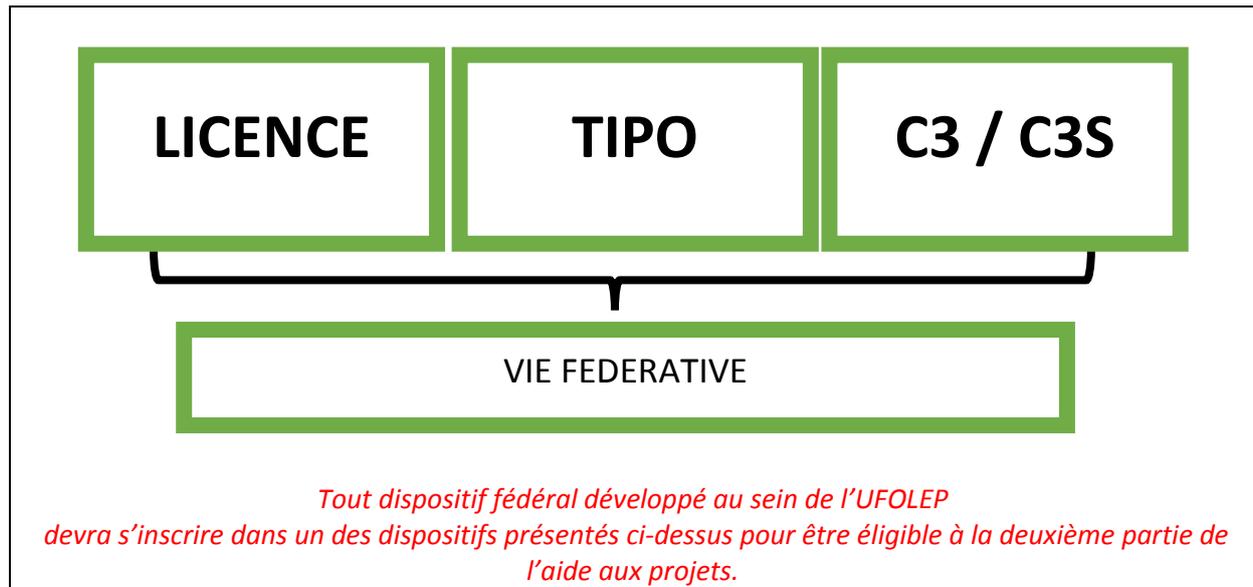
- [Trame fédérale UFOLEP Sport et Société.](#)
- [Guide UFOLEP Sport Education Insertion.](#)
- [Guide pratique d'aide aux vacances ANCV.](#)

### Des programmes support de l'évènement :

- [Rencontres Thématiques Territoriales.](#)
- [Programme UFOLEP Volontaires Tout Terrain.](#)
- [Projet type Raidy to go.](#)
- [Projet type Raids Bitume à la Verdure.](#)
- [Programme Girl'z.](#)
- [Programme Eduquer c'est prévenir.](#)
- Dispositif secourisme.

### Des conventions et accords nationaux :

- Accord cadre UFOLEP - CGET,
- Accord cadre UFOLEP - ANCV,
- Accord cadre UFOLEP - PJJ.



**CONTACT**

---

Agathe VRIGNAUD, Assistante – via mail : [avrignaud.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.lalique@ufolep-usep.fr)